

## Le minibus municipal pour personnes à mobilité réduite

Le C.C.A.S. dispose d'un minibus comprenant 8 places dont une aménagée spécialement pour un fauteuil roulant. Un planning d'accompagnement est proposé, sous certaines conditions, aux personnes âgées ou à mobilité réduite habitant Villeparisis, souhaitant se déplacer pour faire des courses suivant plages horaires et établissements déterminés, réaliser des démarches administratives.



- **Vos démarches administratives sur la commune et limitrophe**  
Auprès de la mairie, la poste, votre banque, votre assureur, votre mutuelle... Sur rendez-vous, les mardis et jeudis, après-midi.
- **Le marché**  
Les vendredis, le matin, aller et retour : à votre domicile. Si vous souhaitez bénéficier du minibus pour vous rendre au marché, vous devez vous inscrire auprès du CCAS. L'heure sera définie par le chauffeur suivant votre adresse.
- **Le centre commercial du Leclerc**  
Les mercredis, aller et retour : à votre domicile, vous devez vous inscrire auprès du CCAS.
- **Le cimetière**  
Les 1er et 3e vendredis du mois, sur rendez-vous. Départ et retour à votre domicile.
- **Le centre culturel Jacques Prévert**  
Selon la programmation des manifestations. Inscriptions auprès du service Animations Seniors 01 64 27 07 95
- **L'hôpital de Jossigny et l'hôpital privé du Vert-Galant**  
Les lundis après-midi, en alternance

Un accompagnement au Centre culturel Jacques Prévert peut être réalisé, selon la programmation des manifestations. Les inscriptions se font auprès du Service Animations Séniors au 01 64 27 07 95

### Le forfait améthyste

Le forfait améthyste est un dispositif d'aide au transport proposé par le Département de Seine et Marne. Il s'adresse aux Séniors de plus de 65 ans, aux adultes en situation de handicap, aux anciens combattants et aux veuves de guerre.

Conditions d'accès et dossier de demande à constituer auprès des agents d'accueil du C.C.A.S.

### Aux coupons Mobilis

Aux personnes titulaires d'une carte d'ancien combattant

### Aux dispositif « Sortir Plus »

Pour les plus de 75 ans : chéquier service pour paiement de taxis à demander auprès de l'Agirc-

Arrco au 0 971 090 971

Pam francilien / PAM77

Depuis février 2024, il s'agit d'un réseau de transport à la demande, d'adresse à adresse. Le personnel est spécialement formé pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Tarifs précis, définis selon la distance parcourue de 2€ à 14€ (en mars 2024)

[pam77.iledefrance-mobilites.fr](http://pam77.iledefrance-mobilites.fr) ou 0 800 00 18 18

Infos pratiques

Modalités d'inscription

Contactez le C.C.A.S. 48 h à l'avance : 01 64 67 52 34